

Organiser la livraison des marchandises en ville

Festival international du film ornithologique

De nombreux cinéastes animaliers français et étrangers viennent chaque année à Ménégoute, dans les Deux-Sèvres, présenter leurs dernières réalisations afin de les promouvoir. Cette année, la 14^e édition du Festival international du film ornithologique a lieu du 27 octobre au 1^{er} novembre. Une quarantaine de films sont projetés, pour la plupart en exclusivité française, et des prix sont décernés à l'issue de la manifestation.

A cette occasion, la Ligue pour la protection des oiseaux lance une grande campagne en faveur des rapaces. Une exposition, *Les rapaces et les hommes*, et plusieurs conférences sur ce thème sont prévues. Des ateliers de dessin, des sorties nature, un coin junior et un forum, évoquant les métiers de l'environnement, la protection de la nature ou encore l'écotourisme, sont également au programme.

Tél. 05 49 69 90 09

Quelques jours avant la «Journée sans voitures» du 22 septembre dernier, le Gart (Groupe des autorités responsables du transport), qui regroupe 200 agglomérations, départements et régions françaises, organisait au palais des congrès de La Rochelle une journée d'études sur le thème «Voyageurs, marchandises, la ville autrement». Au programme, des débats, les innovations dans les déplacements urbains, avec une table ronde sur la première journée sans voitures de La Rochelle et une réflexion sur le transport des marchandises en ville. «Nous avons abordé pour la première fois les problèmes des livraisons de marchandises en ville», souligne Jacques Auxiette, maire de La Rochelle-sur-Yon, qui préside le Gart. «C'est un dossier qui concerne directement la gestion urbaine,

la circulation et aussi la pollution. Jusqu'à maintenant on ne s'intéressait qu'aux utilisateurs de voitures particulières, notamment au moment des pics de pollution. Or, on s'aperçoit aujourd'hui que la livraison des marchandises en ville représente 30% des problèmes de nuisance, qu'il s'agisse de l'encombrement de la voirie ou des problèmes de pollution majeure.» Les plans de déplacement urbains (PDU), dont l'élaboration est obligatoire dans les agglomérations de 100 000 habitants, devront intégrer cet aspect des choses. Des expériences d'organisation de livraison de marchandises, en cours comme à Monaco, ou en projet comme à La Rochelle, avec notamment l'utilisation de véhicules non polluants, ont été présentées lors de cette journée d'études. «Il faut une meilleure organisation de la distribution des produits en ville, note le

président du Gart. Actuellement, les opérateurs organisent la distribution de proximité. On est là dans le cas d'une filière économique où interviennent bon nombre d'entreprises, avec une logique de flux tendu pour les industriels comme pour les commerçants. Il faut aussi tenir compte de l'exigence forte du consommateur d'être livré le plus rapidement possible. Et ce n'est pas par la réglementation ou les interdictions qu'on avancera : la réglementation ne coûte rien, mais elle est très peu respectée. Il faudra mettre autour de la table l'ensemble des acteurs de la filière livraison des marchandises car elle est au cœur de l'activité économique des villes, notamment des centres-villes qu'on souhaite préserver. Ce sera le travail du Gart d'élaborer une méthodologie pour ses adhérents.»

Jean Roquecave

MORTALITÉ CHEZ LES ABEILLES

Le mystère reste entier

L'impact éventuel du tournesol traité par Gaucho sur la mortalité des abeilles a défrayé la chronique depuis un an. Ce produit commercialisé par la firme Bayer était montré du doigt par les apiculteurs en colère. Ceux-ci avaient en effet constaté une baisse importante de leur production de miel de tournesol depuis 1995 avec une accentuation du phénomène en 1997. La firme Bayer rappelait qu'un produit comme Gaucho avait bien entendu fait l'objet d'une procédure d'homologation et que des expérimentations avaient été menées dans le respect des règles les plus strictes.

Néanmoins, le ministère de l'Agriculture décidait en début d'année de procéder à des expé-

rimentations de terrain, sur trois départements de l'Ouest : la Vendée, l'Indre et les Deux-Sèvres. Le Centre national d'études vétérinaires alimentaires (Cneva) vient de faire un premier bilan partiel qui semble bien disculper le produit Gaucho. Utilisé en traitement de semences sur le tournesol, Gaucho est appliqué sur la graine à l'usine de conditionnement des semences – donc de manière forcément très contrôlée – et il contient 70% d'imidaclopride (matière active). Ce traitement permet de lutter à la fois contre les insectes du sol et les pucerons en début de cycle végétatif. Les expérimentations ont duré deux mois et demi. Dans les Deux-Sèvres, il s'agissait d'effectuer des observations et des

comptages sur le terrain. Deux sites avaient été isolés. Dans la commune de Saint-Rémy, les agriculteurs n'ont pas semé de graine de tournesol traitées au Gaucho. Au contraire, à Saint-Gelais, le Gaucho a systématiquement été utilisé.

Concernant le taux de mortalité, aucune différence n'a été constatée. 775 «cadavres» par jour dans la zone Gaucho et 648 dans la zone non Gaucho. L'activité devant les ruches a été la même dans les deux zones. Dans les deux cas, la récolte était loin d'atteindre son niveau normal. Mais la perte de production est telle que les aléas climatiques ne suffisent pas à expliquer cette déperdition. Les apiculteurs sont plus que jamais en plein doute. Les enquêtes se poursuivent.

Education à l'environnement

Du 26 au 30 octobre au Forum des marais atlantiques (Rochefort), l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes (Ifrée) et le Rectorat tiendront leur université d'automne sur le thème «De la recherche scientifique à l'éducation à l'environnement». L'exemple de la gestion de l'eau sera étudié avec une série de conférences débats :

Fonctionnement hydraulique et hydrologique des zones humides avec F. Gazelle (Université de Toulouse-Montmirail), J. Baudet (Université de Nantes), C. Chevalier (Inra), et Ch. Rigaud (Cemagref) ; Caractérisation des zones humides des marais avec E. Kerneis (Inra), M. Guillemain (CNRS), une sortie au marais de Brouage et, en soirée, une visite de la station de lagunage de Rochefort ; Activités et gestion des zones humides avec P. Steyaert (Inra), Y. Laurans (Asca), J.-L. Lenoble (Forum des marais atlantiques) ; Représentations sociales et acteurs des zones humides avec J.-P. Billaud (CNRS), P. Donadieu (Ecole nationale supérieure du paysage). Par ailleurs, l'Ifrée et ses partenaires proposent une série de stages :

Le 15 septembre à Poitiers ou le 8 octobre à Melle, «Chauve-souris, sauve qui peut ou sauve qui veut ? Un patrimoine à gérer».

Les 28, 29 et 30 septembre à Villiers-en-Bois, en forêt de Chizé, «Ecologie et éducation à l'environnement : les apports de la démarche scientifique ; des outils et des méthodes transférables».

Le 12 novembre à Coutières, «Pourquoi et comment valoriser un site naturel ou patrimonial».

Les 24 et 25 novembre à Coutières, «Analyser et comprendre les systèmes complexes : les apports de l'approche systémique dans l'éducation à l'environnement».

Les 3 et 4 décembre à Lathus, «L'environnement, quelles contributions au développement local ?».

Tél. 05 49 09 64 92

La biodiversité des mares

Rien de commun avec une flaque d'eau croupie, une mare est un écosystème. Niche écologique réduite et au développement rapide, ce milieu abrite une bio-diversité faunistique et floristique d'une richesse reconnue par les naturalistes. D'une part, on trouve près des mares des variétés végétales hélophytes ou hydrophiles protégées comme la pulicaire

maine», note Miguel Gailledrat, de Vienne-Nature : abreuvoirs pour le bétail, réserves à poissons, stations de pompage en cas d'incendie, cultures naturelles de joncs pour le rempaillage des chaises...

Mais les techniques ont évolué. L'avènement de l'irrigation moderne et l'amélioration des conditions d'hygiène ont marqué le début de leur obsoles-

Miguel Gailledrat. Deux-Sèvres-Nature-Environnement, Charente-Nature et la Sepronas travaillent sous la direction technique de Vienne-Nature. Une méthodologie commune a été mise en place.

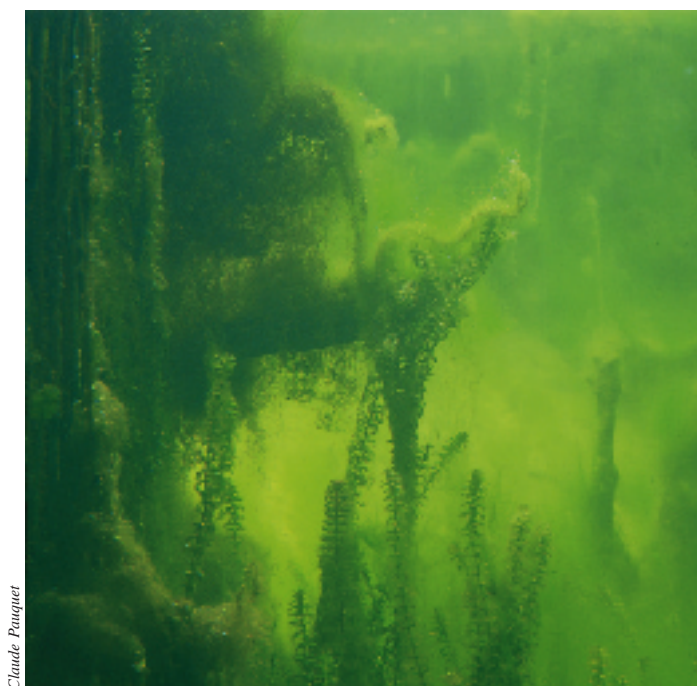
Dans un premier temps, les mares ont été repérées à partir de cartes IGN au 1/25 000^e. Parallèlement, le public est invité à participer à cette démarche, comme il l'avait été lors de l'inventaire des arbres remarquables de la Vienne.

La seconde phase se poursuivra jusqu'en 1999. Il s'agit de vérifier, sur le terrain, la validité des relevés cartographiques. «Afin de mettre en place une recherche cohérente, nous avons choisi de retenir dix zones échantillons de 70 km² chacune sur lesquelles nous procéderons à une prospection exhaustive... Nous ferons alors appel à toute personne, collectivité locale, organisme public ou privé susceptible de nous fournir des indications sur des mares invisibles sur les cartes.»

Certaines mares seront retenues et, lors de la troisième phase, feront l'objet d'études et de suivis encore plus approfondis. Enfin, et c'est là le but de l'opération, la quatrième phase verra la mise en place de mesures concrètes de protection. Le partenariat «une mare, une école» constituerait le moteur de ce plan de sauvegarde. «Les mares sont des milieux rêvés pour initier le public, les jeunes en particulier, à l'environnement». Leur survie passe donc par la pédagogie.

Emmanuel Touron

Le programme a reçu le soutien financier de l'Europe, de l'Etat, du Conseil régional et de la Fondation Nature et Découverte. Le Conservatoire régional des espaces naturels et le Graine Poitou-Charentes apportent leur contribution technique. Poitou-Charentes-Nature, tél. 05 49 88 99 04



Claude Poinquet

La mare pédagogique d'Aubeterre-sur-Dronne, en Charente.

vulgaire, la pillulaire (fougère) ou la gratiole officinale. D'autre part, ces nappes alimentées par la pluie ou des constructions anthropiques offrent à de très nombreuses espèces animales (le triton crêté ou les lecorrhines) des sites de reproduction privilégiés. De par leur nombre, elles sont une des composantes majeures des zones humides continentales : sans compter celles du Pinail (résultat de l'extraction de la pierre meulière), on estime qu'il existe entre 6 000 et 7 000 mares dans le seul département de la Vienne.

«98% d'entre elles ont une origine artificielle et étaient directement liées à l'activité hu-

manière. Désormais, les mares n'ont plus aucune utilité économique ou domestique. Or «une mare laissée à l'abandon tend naturellement à l'assèchement», remarque Miguel Gailledrat.

Connaître pour protéger

Pour limiter la disparition de ces écosystèmes et avant d'échafauder un plan de sauvegarde, l'association Poitou-Charentes-Nature vient d'entamer leur inventaire régional. «Nous voulons dresser un état des lieux aussi précis que possible du milieu mare tel qu'il est représenté sur l'ensemble du territoire du Poitou-Charentes», explique